

## Développement régional UCLouvain

### Quartier durable à LLN : « *un laboratoire à ciel ouvert* »

#### EN BREF :

- Dernier quartier à voir le jour à LLN, Athéna-Lauzelle sera **exemplaire**, sorte de **laboratoire à ciel ouvert de l'UCLouvain** en matière d'**architecture et d'urbanisme durable**. Ce 29/09, le projet a été présenté au conseil communal de la Ville d'OLLN
- Les **objectifs** de l'UCLouvain ? Architecture durable, liens ville/nature, mobilité douce, espaces citoyens, mixité sociale, accessibilité financière
- La **spécificité** ? Une **concertation citoyenne**, dès le démarrage du projet, pour permettre au grand public de s'approprier et imaginer son propre espace de vie du futur

INFOS : [WWW.PROJET-ATHENA-LAUZELLE.BE](http://WWW.PROJET-ATHENA-LAUZELLE.BE)

CONTACT(S) PRESSE : **Nicolas Cordier**, responsable du développement urbain et régional de l'UCLouvain : **0496 95 95 85**

En 2019, l'UCLouvain annonçait le lancement du dernier grand quartier de Louvain-la-Neuve : **1 400 logements sur 30 hectares**. 29 septembre 2020, l'UCLouvain soumet au **conseil communal** d'Ottignies-Louvain-la-Neuve l'avant-projet du schéma d'orientation local (SOL).

La vision de l'UCLouvain ? « *Développer un quartier exemplaire en termes de durabilité et de mixité sociale, sorte de laboratoire à ciel ouvert, en étant attentive à proposer une offre de logements diversifiée et accessible financièrement, à destination des familles prioritairement, tout en respectant les impositions de densification de la Région wallonne* » indique Nicolas Cordier, responsable du développement urbain et régional de l'UCLouvain.

Le caractère exceptionnel de cet éco-quartier ? « *A l'échelle de la Wallonie, il s'agit du plus grand projet immobilier piloté par un seul développeur, l'UCLouvain, avec des objectifs durables et exemplaires.* » Les axes de l'éco-quartier ?

1. **Accessibilité financière durable**
  - a. Pour contrer la pyramide des âges élevée en Brabant wallon et en particulier à Louvain-la-Neuve, l'UCLouvain veut mettre en place une **offre de logements** et des critères précis permettant d'accueillir davantage de **jeunes et familles**
  - b. L'UCLouvain favorisera l'accès aux acteurs en logements publics et à loyers modérés, avec, au total min. **40 % de logements à prix sociaux ou moyens**
2. **Quartier urbain et innovant**
  - a. L'objectif UCLouvain : poursuivre une urbanisation durable, soit concilier l'accueil de jeunes ménages avec une densité de quartier urbain. Comment ? Via des types d'**habitats innovants**, en continuité des expérimentations du début de LLN. Exemples : le Community Land Trust<sup>1</sup>, les habitats groupés, la co-emphytéose
  - b. Structurer le quartier par des **espaces publics fédérateurs**, créateurs de liens
3. **Mobilité douce**
  - a. En **fil rouge** de la construction de LLN et de son **piétonnier**, il y a près de 50 ans, l'UCLouvain veut **poursuivre une véritable politique d'alternative à la voiture individuelle** et développer des liaisons douces avec le centre urbain et la gare de Louvain-la-Neuve
  - b. **L'intérieur** du quartier ne sera **pas accessible aux voitures** (stationnement dans des parkings silos aux entrées du quartier) et les voiries seront en boucle pour éviter le transit et favoriser une circulation apaisée
  - c. Développement d'un large service de **voitures partagées et location de vélos**

<sup>1</sup> Logements à prix perpétuellement abordables, à destination de personnes aux revenus limités

#### 4. Impact environnemental

- a. L'UCLouvain veut **réduire au max. les émissions de CO<sup>2</sup>**, tant dans la **construction** du quartier (matériaux durables) qu'en termes de **consommation énergétique** (mise en réseau des productions de chaleur/énergie vertes)
- b. Volonté forte de veiller au **maintien et au développement de la biodiversité**, en lien avec la présence du bois de Lauzelle (zone Natura 2000) et les espaces naturels ou verts du futur quartier

Autre **spécificité** du projet ? La **concertation citoyenne**. L'UCLouvain a voulu permettre au grand public de **s'approprier** ce projet, dès son démarrage. Comment ? Via des balades urbaines, échanges d'idées et ateliers. Cette **démarche, unique à ce stade du projet**, a suscité plus de 400 candidatures, ramenées à un panel représentatif de 90 citoyen·nes. Leur souhait ? Que ce quartier durable intègre des **espaces de rencontre, en harmonie avec la nature** et où une qualité de vie serait rendue possible par un aménagement durable et une pleine adhésion citoyenne.

**La suite** ? Après l'adoption définitive du SOL mi-2021, des permis d'urbanisation et des permis d'urbanisme (groupés ou non) devront être étudiés et introduits. Le chemin est encore long avant les premières constructions qui devraient démarrer en **2024** si le rythme est suivi et le projet soutenu.

Côté **Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve**, Yves Leroy, échevin de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, s'enthousiasme au sujet de ce projet exemplaire : « *la ville et l'université se sont concertées pendant plusieurs années sur ce projet. Le résultat, avec l'apport du panel citoyen, est à la hauteur de l'enjeu et nous pouvons nous en féliciter mutuellement : il s'agira vraiment d'un éco-quartier exemplaire, dont la conception intègre bien tous les aspects du développement durable. Plus particulièrement le projet rencontre bien **deux points d'attention essentiels pour la Ville** : un accent très fort sur la **mobilité douce** et une **grande mixité sociale**, notamment avec la concrétisation dans ce nouveau quartier de notre projet de Community Land Trust.* »

<p><b>Chiffres.</b> 1 400 logements dont 40 % à prix modérés. 30 hectares. 1 parc et 1 bois. 1 école. 2 espaces publics partagés. 1 bassin d'orage. 3 parkings silos partagés. LLN = 3 nouveaux quartiers en 15 ans. 1 parc scientifique plébiscité (dernièrement CBTC, Odo, ING). 1 piétonnier (le + grand d'Europe).</p>
--